



Fiche de données de sécurité

Section 1 - Identification

Identificateur du produit	Sulfate d'aluminium liquide
Autres moyens d'identification	Alum liquid; solution de sulfate d'aluminium; l'acide sulphurique; le sel d'aluminium.
Usage du produit et restrictions d'utilisation	Le traitement de l'eau ; le traitement de coulage.
Identificateur du fournisseur initial	ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7
Préparé par	ClearTech Industries Inc. – Service technique N° de téléphone : 1 800 387-7503
N° de téléphone d'urgence (24 h sur 24)	N° de téléphone : 1 306 664-2522 Autre n° de téléphone : 1 800 387-7503

Section 2 - Identification des dangers

Classification SGH

Lésions oculaires graves/irritation Catégories 1

Dangers physiques

Corrosif pour les métaux Catégories 1

Danger

Mentions de danger

H318 – Provoque des lésions oculaires graves.

H290 – Peut être corrosif pour les métaux.

Pictogrammes



Conseils de prudence

P234 – Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P280 – Porter un équipement de protection des yeux et du visage.

P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 – Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P390 – Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P501 – Éliminer le contenu/recipient conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et/ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Section 3 - Composition/information sur les composants

Dénomination chimique	Numéro CAS	% poids	Identificateurs uniques
Sulfate d'aluminium	16828-12-9	45-55%	pas Disponible
Eau	7732-18-5	45-55%	

Section 4 - Premiers soins

Inhalation	Si vous vous sentez mal ou êtes préoccupé, demander des conseils ou des soins médicaux.
Contact cutané/absorption cutanée	Rincez avec de l'eau tiède pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit soit éliminé. Si l'irritation de la peau se produit, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Contact oculaire	Yeux Rincer avec précaution à tiède, doucement l'eau courante pendant plusieurs minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact, si présent et facile à faire. Continuer à rincer pour un total de 30 minutes. Prenez soin de ne pas rincer l'eau contaminée dans l'œil non touché ou le visage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
Ingestion	Rinser a bouche. Si vous vous sentez mal ou êtes préoccupé, demander des conseils ou des soins médicaux.

Renseignements supplémentaires pas Disponible

Section 5 - Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utilisez les agents d'extinction appropriés pour le feu environnant.
Agents extincteurs inappropriés	Pas Disponible
Dangers spécifiques du produit	Chauffage sulfate d'aluminium à des températures élevées peut produire de l'oxyde d'aluminium et le dioxyde de soufre corrosif et toxique et/ou des gaz de trioxyde de soufre.
Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers	Les produits de décomposition du sulfate d'aluminium sont corrosifs et dangereux pour la santé. Ne pas entrer sans porter un équipement de protection spécialisé approprié pour la situation. Vêtements de protection normale (Bunker Gear) de pompier ne sera pas fournir une protection adéquate. Des vêtements résistant aux produits chimiques et un appareil respiratoire autonome à pression positive peut être nécessaire.
Informations complémentaires	pas Disponible

Section 6 - Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles/équipements de protection/mesures d'urgence	Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ventiler la zone. Seulement pénétrer dans la zone avec des PPE. Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire. Rincez avec de l'eau pour enlever tout résidu.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher de pénétrer dans les égouts.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Nettoyer le déversement avec un absorbant non réactif et placer dans des contenants étiquetés appropriés pour l'élimination appropriée. DÉVERSEMENTS IMPORTANTS: Contact services d'urgence incendie et le fournisseur et pour obtenir des conseils.

Section 7 - Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité

Cette substance est un irritant des yeux. Utilisez l'équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations que pourraient mener à l'exposition nocive. Ne pas utiliser avec des matières incompatibles telles que l'eau et les agents oxydants forts et les bases. Poster "Ne pas utiliser l'eau" signes.

Stockage dans des conditions de sécurité

Conserver dans un endroit frais, sec et hors de lumière directe du soleil et de la chaleur.

Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Règlement	Type de liste	Valeur
Sulfate d'aluminium	OSHA	PEL-TWA	2mg/m ³ (aluminium)

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation

La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.

Autre

Une douche d'urgence et une douche oculaire doit être disponible et testée conformément à la réglementation et être à proximité.

Équipement de protection

Protection des yeux et du visage

Lunettes à coques, écran facial complet ou un masque facial doit être porté en tout temps lorsque le produit est manipulé. Les lentilles de contact ne doivent pas être portés; ils peuvent contribuer à de graves lésions oculaires.

Protection des mains

Des gants imperméables du matériel chimiquement résistant (en caoutchouc ou PVC) doivent être portés en tout temps. Laver les vêtements contaminés et sec avant de les réutiliser.

Protection de la peau et du corps

Maillots de corps, des tabliers, et / ou une combinaison de matériau résistant aux produits chimiques doivent être portés en tout temps. Laver les vêtements contaminés et sec avant de les réutiliser. Des bottes imperméables du matériel chimiquement résistant devraient être portés à tout moment.

Protection respiratoire

Pas de lignes directrices spécifiques sont disponibles. Les recommandations du NIOSH pour l'acide sulfurique peuvent être applicables.
RECOMMANDATIONS DU NIOSH RELATIVES AUX CONCENTRATIONS acide sulfurique dans AIR (36):
Jusqu'à 15 mg/m³:
(APF = 25) Tout respirateur à adduction d'air fonctionnant en mode continu. Toute alimenté, respirateur purificateur d'air avec la cartouche de gaz acide(s) en combinaison avec un filtre à particules à haute efficacité.
(APF = 50) Tout produit chimique respirateur à cartouche avec un masque complet et cartouche(s) de gaz acides en combinaison avec un N100, R100 ou P100. Toute purificateur d'air, à masque complet respirateur avec un style de menton, avant ou à l'arrière-mounted cartouche de gaz acide ont un N100, R100 ou P100. Toute respiratoire autonome appratus avec masque complet. Tout respirateur à adduction d'air avec masque complet.

Dangers thermiques

pas Disponible

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Liquide
Couleur	Effacer à jaune pâle
Odeur	Aucune odeur
Seuil olfactif	pas Applicable

Propriétés

pH	1.8-2.3
Point de fusion/point de congélation	-1°C à -16°C
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	101°C
Point d'éclair	pas Applicable
Taux d'évaporation	pas Disponible
Inflammabilité	pas Applicable
Limite supérieure d'inflammabilité	pas Applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	pas Applicable
Tension de vapeur (mm Hg, 20 °C)	pas Disponible
Densité de vapeur (air = 1)	pas Disponible
Densité apparente	pas Disponible
Solubilité(s)	Complètement miscible dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	pas Disponible
Température d'auto-inflammation	pas Applicable
Température de décomposition	650°C – 760°C
Viscosité	pas Disponible
Propriétés explosives	Sulfate d'aluminium liquide peut réagir avec certains métaux pour donner inflammable potentiellement explosive, du gaz, de l'hydrogène. L'hydrogène gazeux peut s'accumuler en concentrations explosives à l'intérieur des espaces confinés. Suivez codes NFPA appropriées.
Densité (eau = 1)	1.3 @ 48%
% de matières volatiles par volume	53.6%
Formule	$\text{Al}_2(\text{SO}_4)_3 \cdot 14\text{H}_2\text{O}$
Masse moléculaire	594.3392 g/mol

Section 10 - Stabilité et réactivité

Réactivité	pas Disponible
Stabilité chimique	Normalement stable.
Risques de réactions dangereuses	Corrosif pour certains métaux. Corrosif à l'aluminium. Polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Températures élevées, étincelles, flammes nues et toutes les autres sources d'ignition. Décomposition se produira environ 650 à 760°C. Ce résidu est caustique. Contenants sécuritaires en tout temps.
Matériaux incompatibles	Eau, les agents oxydants forts et les bases fortes. Corrosif pour l'acier au carbone, l'aluminium et le zinc.
Produits de décomposition dangereux	Acide sulfurique. Peut réagir avec de nombreux métaux dont l'acier de carbone et aluminium pour former des gaz inflammables, y compris les oxydes de soufre et d'hydrogène.

Section 11 - Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Composant	Orale DL ₅₀	Cutanée DL ₅₀	Inhalation CL ₅₀
Sulfate d'aluminium (50%)	980 mg/kg (guinea pig)	>10,000mg/kg (lapin)	pas Disponible

Ce produit a été classé en conformité avec le Règlement sur les produits dangereux en utilisant la formule ATE documentée dans la norme GHS.

Toxicité chronique - Cancérogénicité

Composant	CIRC
Sulfate d'aluminium	Non cancérogène.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Une légère irritation peut se produire.
Ingestion	De grandes quantités peuvent provoquer des douleurs abdominales, nausées, vomissements. Peut causer des brûlures à la bouche, saignements de l'estomac, de l'incoordination, des spasmes musculaires et lésions rénales.
Inhalation	L'inhalation des brouillards peut être irritant pour les voies respiratoires et les poumons.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Ce matériau est un irritant pour les yeux et peut causer des irritations, des rougeurs et des brûlures de la composé avec l'humidité pour former de l'acide sulfurique.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Le sulfate d'aluminium peut rarement provoquer une sensibilisation cutanée.
Mutagenicité sur les cellules germinales	Ne devrait pas être mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Ne devrait pas causer de toxicité reproductive.
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique	Le sulfate d'aluminium peut irriter les poumons.
Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées	Exposition répétée peut provoquer bronchite avec toux, le flegme, et/ou de l'essoufflement.
Danger par aspiration	L'inhalation de concentrations élevées dans l'air peut provoquer une constriction des voies respiratoires et peut provoquer un œdème pulmonaire potentiellement fatale.
Produits synergiques	pas Disponible

Section 12 – Données écologiques

Écotoxicité

Composant	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques
Sulfate d'aluminium	CE ₅₀ (Blue-green algae, 1.5hr): >25mg/L	CL ₅₀ (Gambusia affinis, 48hr): 69mg/L	CL ₅₀ (Daphnia magna, 48hr): 38.2mg/L
Biodégradabilité	Les produits de biodégradation sont plus toxiques que le produit original.		
Bioaccumulation	pas Disponible		
Mobilité	pas Disponible		
Autres effets nocifs	Peut être nocif pour la vie aquatique. La toxicité est principalement associée au pH acide. Conditions de sol acide se développent là où la contamination se produit avec ce matériau.		

Section 13 - Données sur l'élimination du produit

Déchets provenant de résidus/produits non utilisés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Emballages contaminés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Section 14 - Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN3264	
Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Sulfate d'aluminium)	
Classe(s) de danger relative(s) au transport	8	
Groupe d'emballage	III	
Dangers environnementaux	Considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.	
Transport en vrac	pas Disponible	
Précautions spéciales	pas Disponible	
Information additionnelle	<u>Group d'emballage</u>	<u>Indice de quantité limitée</u>
	I	0
	II	1 L
	III	5 L

TMD

Autre	Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.
--------------	---

TMD CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 14 de cette fiche signalétique / SDS, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche signalétique / SDS.

Section 15 - Informations sur la réglementation

REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT CANADIEN SUR LES PRODUITS CONTRÔLÉS. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.

La certification NSF.....produit est certifié NSF pour la coagulation et de floculation à une dose maximale de 330 mg/L.

NSF restrictions d'utilisation des produits en fonction des exigences obtenues à partir du site Web de NSF pour les exigences actuelles.

Section 16 - Autres informations

Date de préparation

Le 23 octobre 2015

Remarque : Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. L'utilisateur est tenu de prendre les mesures nécessaires en cas de manipulation individuelle, d'instruire son personnel et de mettre en place les pratiques de travail adéquates pour créer un environnement de travail sécuritaire. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de l'Association canadienne des distributeurs de produits chimiques (ACDPC), ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

Références:

- 1) CHEMINFO
- 2) eChemPortal
- 3) TOXNET
- 4) Transportation des Marchandises Dangereuses Canada
- 5) HSDB
- 6) ECHA
- 7) PAN

ClearTech Industries Inc. - Locations

Siège social : 1500 Quebec Avenue, Saskatoon, SK, S7K 1V7

Numéro de téléphone : 1 306 664-2522

Télécopieur : 1 888 281-8109

www.cleartech.ca

**Numéro de téléphone d'urgence (24 heures sur 24) –
Toutes les succursales – 1 306 664-2522**